

219C0850
FR0000120172-FS0482

24 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>VALEO</p> <p>(Euronext Paris)</p>

Par courrier reçu le 23 mai 2019, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 20 mai 2019, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir indirectement 17 372 031 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 7,23% du capital et 7,06% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
JP Morgan Securities plc	13 867 973	5,77	13 867 973	5,64
JP Morgan Securities LLC	3 504 058	1,46	3 504 058	1,42
Total JP Morgan Chase & Co.	17 372 031	7,23	17 372 031	7,06

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VALEO sur le marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société JP Morgan Securities plc a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir, au 20 mai 2019, 15 026 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont (i) 9 000 actions VALEO résultant de la détention de 3 contrats « *physically-settled call options* » à dénouement physique arrivant à échéance le 20 décembre 2019 et exerçables à des prix compris entre 32 € et 36 € par action VALEO, et (ii) 6 026 actions VALEO résultant de la conclusion d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities plc d'utiliser lesdites actions à tout moment.
- la société JP Morgan Securities LLC a précisé détenir, au 20 mai 2019, 40 703 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities LLC d'utiliser lesdites actions à tout moment.

¹ Sur la base d'un capital composé de 240 253 100 actions représentant 246 010 966 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 233-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir, au 20 mai 2019, 6 308 741 actions VALEO (prises en compte au premier alinéa) dont (i) 33 425 actions VALEO² résultant de la détention d'un contrat « *physical-settled put options* » à dénouement physique, exerçable jusqu'au 11 octobre 2019 au prix unitaire de 30,98 € par action VALEO, (ii) 6 269 773 actions VALEO² au titre de 38 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 8 juillet 2019 et le 12 avril 2023, et (iii) 5 543 actions VALEO³ au titre d'un contrat « *cash-settled convertible bond* » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 16 juin 2021 et exerçable au prix 72,17 € par action VALEO.

² Sur la base d'un delta de 1.

³ Taux de conversion d'environ 0,01.